



LA FORÊT PENNOISE : LA PROTÉGER POUR MIEUX SE LA RÉAPPROPRIER



Occupant un tiers de notre territoire communal, notre massif forestier est un bien commun. Pour une large partie d'entre nous, passer sous les arcades de l'aqueduc et pénétrer dans le massif pour ramasser les champignons, les premières asperges sauvages, ou simplement le plaisir de marcher en pleine nature, constitue un loisir aussi essentiel que gratuit. Mais afin de goûter un environnement pleinement préservé, toute une série d'actions doit être mise en place afin de garantir sa protection. Une partie de notre massif est placée sous la responsabilité de l'Office National des Forêts, qui au-delà de leurs missions de surveillance, d'exécution de travaux forestiers, tiennent un rôle de conseil et pédagogique.

Par ailleurs, et dans le cadre des actions du Conseil Départemental en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêts, les unités de forestiers sapeurs ont pour mission la prévention contre les incendies : patrouilles de surveillance, entretien de "pare feux" (zone débroussaillées afin d'empêcher la propagation des incen-

dies), débroussaillage des pistes DFCI... Ainsi, sur le terrain dit "Graveleau", en bordure de forêt, ceux-ci aménagent des "labours de friche", destinés à stopper les départs de feu. Le Conseil de Territoire intervient également dans la préservation de nos massifs, faisant notamment respecter la loi relative à la zone obligatoire de débroussaillage pour les personnes résidant en zone forestière, et exécutant des travaux forestiers dans le domaine public. Citons aussi le rôle du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier) de la Marcouline, dont la compétence s'étend du Vallon des Escourtines voisin jusqu'à Ceyreste, sur la création et l'entretien de pistes DFCI (jonction carrière Cassar), des travaux forestiers sur terrains publics et privés. Par leur présence régulière, les chasseurs contribuent également à la protection de notre forêt : ils participent ainsi à des opérations de nettoyage, auxquelles sont également conviés les membres de notre association de randonnée - qui participent aussi à l'entre-

tien et à la création de sentiers en collaboration avec le Conseil départemental - mais également nos scolaires (voir photo) afin de les sensibiliser aux questions environnementales.

Enfin, le classement de notre massif, depuis 2012, en zone d'adhésion du Parc National des Calanques, constitue à la fois une reconnaissance du travail accompli dans notre forêt pour la préserver de toute urbanisation, en matière d'entretien, d'opération de reboisement, de protection contre les incendies, mais aussi et surtout, une garantie pour que ce travail soit poursuivi et amplifié.

On le voit, les acteurs, notamment institutionnels, sont nombreux à être missionnés sur la protection de notre patrimoine naturel. C'est à ce prix que chacune et chacun d'entre nous, peut se réapproprier la forêt. Derrière un sentier de randonnée, un pique-nique organisé pour les scolaires, des sorties botaniques et de plantations par les enfants, la restauration d'un ancien four à chaux, jusqu'aux attelages de chevaux qui animent notre traditionnelle Recampado, se dessinent une organisation et une collaboration étroite entre tous les partenaires...

